



LES ENVAHISSEURS AQUATIQUES

Carnet d'identification
d'espèces animales envahissantes d'eau douce
du Québec

RECHERCHÉS



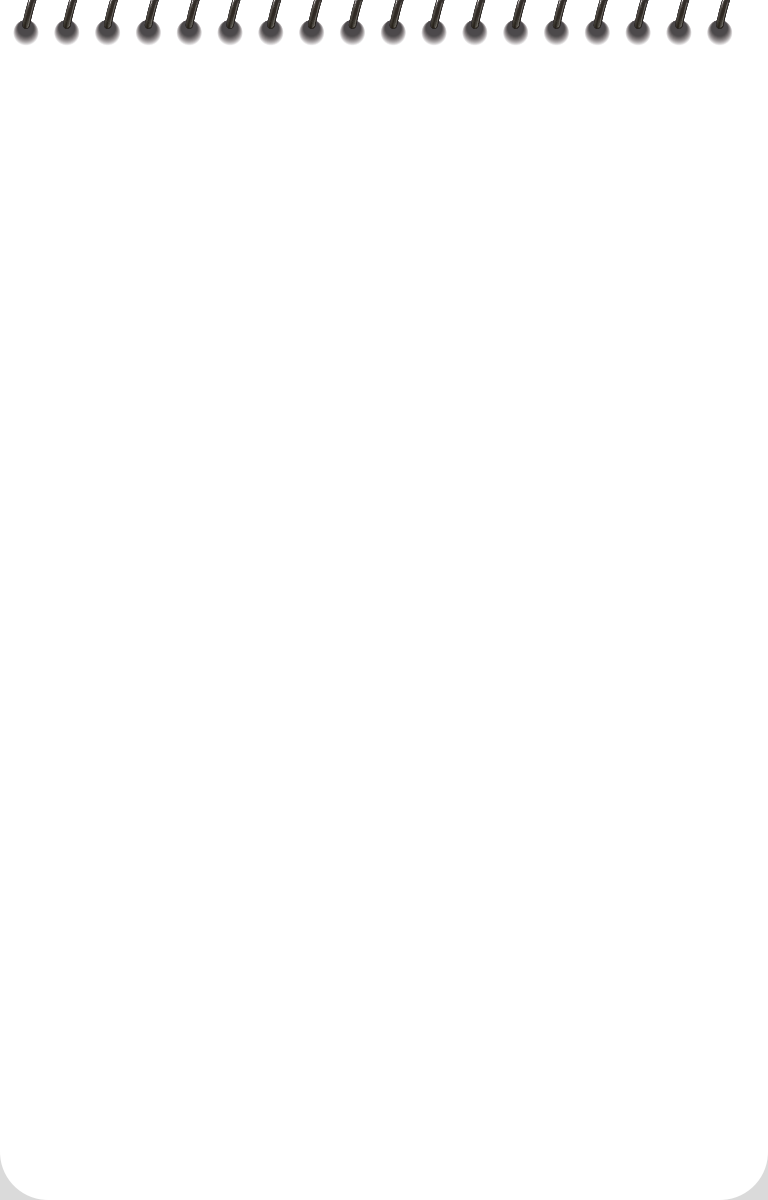


Table des matières

Les envahisseurs aquatiques	i
Vecteurs de propagation	ii
Menaces pour l'environnement, l'économie et la société	iii
Portrait d'un envahisseur bien établi	iv
Ce que vous pouvez faire	v

Crustacés



Cladocère épineux	1
Puce d'eau en hameçon	1
Crevette rouge sang	3
Crevette tueuse	5
Petite crevette d'eau douce	5
Écrevisse à taches rouges	7
Écrevisse marbrée	9

Mollusques



Moule quagga	11
Moule zébrée	11
Nasse de la Nouvelle-Zélande	13
Vivipare chinoise	15
Vivipare géorgienne	15

Poissons



Carpe de roseau	17
Crapet vert	19
Gardon rouge	21
Gobie à taches noires	23
Poisson rouge	25
Poisson à tête de serpent	27
Tanche	29

Lavez Videz Séchez : Plus d'information

Signalez : Que faire si vous découvrez des espèces envahissantes?

LES ENVAHISSEURS AQUATIQUES



Pour arrêter la prolifération des espèces aquatiques envahissantes et ainsi protéger nos écosystèmes, il est primordial que tous les utilisateurs des plans d'eau soient aux aguets. Le présent carnet a pour objectif de faire connaître plusieurs espèces qui ont envahi le milieu d'eau douce du Québec. Il comprend également des espèces qui ne sont pas encore présentes, mais qui sont susceptibles d'envahir nos lacs et cours d'eau. Il vous aidera à les reconnaître et vous indiquera ce qu'il faut faire pour les empêcher de se disperser et de s'installer dans nos plans d'eau.

Comme partout dans le monde, le Québec est aux prises avec des espèces animales et végétales qui envahissent nos eaux douces. Originaires d'Asie, d'Europe, d'Afrique ou même de l'Amérique, elles nuisent aux espèces indigènes (qui sont originaires du milieu) et souvent, en l'absence de prédateurs naturels, croissent et prolifèrent au point où il devient impossible de les contrôler et de s'en débarrasser. Ce carnet se concentre sur les espèces animales envahissantes.



Vecteurs de propagation



C'est souvent par l'intervention humaine que des espèces quittent leur milieu d'origine pour en envahir de nouveaux. De nombreux vecteurs contribuent à l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes (EAE) dans nos eaux :

- > L'eau des ballasts des navires océaniques;
- > Les embarcations et les équipements associés aux activités nautiques et à la pêche récréative;
- > L'aquaculture, l'aquariophilie (garder des animaux et des plantes en aquarium) et les autres ventes commerciales d'espèces vivantes résultant en des introductions accidentelles ou intentionnelles.

Une fois introduites, les espèces peuvent s'établir et se propager naturellement :

- > Par migration;
- > Avec les courants;
- > Par les pluies pouvant causer des inondations;
- > En s'accrochant à la faune ou aux plantes aquatiques.

▼ J. Hill MPO



Menaces pour l'environnement, l'économie et la société



Les espèces aquatiques envahissantes ont des impacts sur les espèces indigènes, car elles :

- N'ont peu ou pas de prédateurs naturels;
- Compétitionnent avec les espèces indigènes pour la nourriture et l'espace, pouvant ainsi causer leur disparition;
- Contribuent à la dégradation des écosystèmes en affectant la qualité de l'eau, et en transportant des maladies ou des parasites.

Certaines espèces ont de graves impacts économiques, car elles affectent :

- Les pêches récréatives, commerciales et autochtones de même que l'aquaculture, en causant une diminution des espèces indigènes d'intérêt;
- Les infrastructures, en causant des dommages qui entraînent des coûts très élevés associés à leur contrôle, au nettoyage et aux réparations des installations touchées (canaux d'irrigation, usines de traitement de l'eau et centrales hydroélectriques).

▼ Jeff Gunderson Minnesota Sea Grant

Cladocères épineux

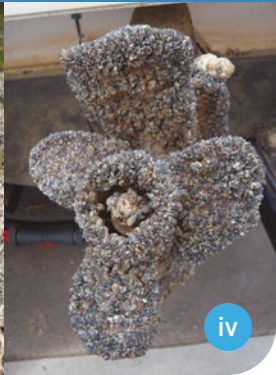


Portrait d'un envahisseur bien établi



La moule zébrée est un exemple d'espèce envahissante qui a causé d'importants impacts depuis son introduction en 1988 dans le lac Sainte-Claire (Ontario):

- Avec sa grande capacité de reproduction et sa capacité de se fixer sur n'importe quelle surface solide, elle a rapidement proliféré dans le réseau des Grands Lacs et des cours d'eau de l'Est de l'Amérique du Nord;
- La prédation qu'elle subit n'est pas suffisante pour réduire significativement ses populations;
- En se fixant sur les coquilles des mollusques indigènes, elle nuit à leur alimentation, les rend plus vulnérables aux prédateurs et cause un déclin de plusieurs espèces;
- En filtrant de grandes quantités d'eau contenant du phytoplancton, elle accroît la limpidité de l'eau et la pénétration de la lumière, ce qui favorise la prolifération d'algues à de plus grandes profondeurs;
- En obstruant les conduites de prise d'eau, elle occasionne de graves problèmes à différentes industries et services publics (centrales électriques, stations de traitement des eaux, etc.). Les coûts engendrés par ces dommages se chiffrent en millions de dollars.



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Comment contrer la propagation des espèces aquatiques envahissantes?

Pour éviter de propager des EAE entre différents plans d'eau, il est important de respecter les règles élémentaires de précaution suivantes :

Activités nautiques et de pêche récréative

- > Avant de quitter le plan d'eau, videz toute l'eau qui se trouve dans votre embarcation ou vos équipements (viviers, moteur, cale, glacières);
- > À la sortie de l'eau, inspectez votre embarcation, la remorque et l'équipement utilisé, enlevez entièrement les amas ou résidus de plantes aquatiques, la boue et les organismes visibles à l'œil nu et jetez-les dans une poubelle ou un endroit loin du plan d'eau;
- > Lavez à plus de 30 m de tout lac ou cours d'eau et séchez adéquatement l'embarcation, la remorque et tout équipement ayant été en contact avec l'eau. Utilisez préférablement de l'eau chaude sous haute pression pour maximiser l'efficacité du lavage.



**LAVEZ
VIDEZ
SÈCHEZ**



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Animaux et plantes d'aquarium et de jardin d'eau

- > Ne JAMAIS relâcher les animaux ou vider les eaux d'aquarium et de jardin d'eau dans les cours d'eau naturels, les drains, les fossés ou les égouts. Vider l'eau d'aquarium et de jardin d'eau sur la terre ferme, loin de tout cours d'eau;
- > Lorsque vous voulez vous départir d'un animal ou d'une plante aquatique:
 - Offrez-le à différents établissements ou organismes (animaleries, écoles, musées, aquariums ou jardins zoologiques), à d'autres amateurs ou à des clubs ou associations d'aquariophilie;
 - Si aucune de ces solutions ne convient, vous devrez jeter la plante loin des plans d'eau ou envisagez d'euthanasier l'animal. Communiquez avec votre vétérinaire pour vous renseigner.

Contrôle d'une espèce envahissante en milieu naturel

- > Avant d'agir pour essayer de contrôler une EAE en milieu naturel, communiquez avec Pêches et Océans Canada. Vous trouverez les coordonnées au dos de ce carnet;
- > Chaque EAE possède des méthodes de contrôle particulières. Des précautions doivent être prises avant d'essayer de les contrôler afin d'éviter qu'elles ne se propagent davantage.





CLADOCÈRE ÉPINEUX

(*Bythotrephes longimanus*)

PUCE D'EAU EN HAMEÇON

(*Cercopagis pengoi*)



Le cladocère épineux et la puce d'eau en hameçon sont deux minuscules crustacés qui font partie du zooplancton, soit des petits animaux en suspension dans l'eau qui dérivent avec les courants.



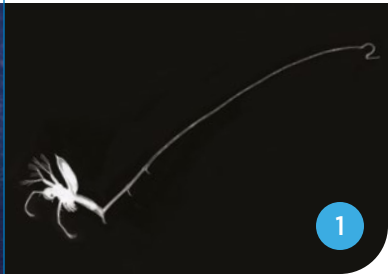
CARACTÉRISTIQUES

Cladocère épineux

- > Entre 1 cm et 1,5 cm;
- > Queue parsemée d'épines sur sa longueur et représentant plus de 50 % de la longueur totale;
- > Poche en forme de ballon renfermant les œufs sur le dos des femelles.

Puce d'eau en hameçon

- > Entre 0,6 cm et 1,3 cm;
- > Queue formant un angle de 90° avec le reste du corps, munie de trois épines et d'une boucle en forme d'hameçon à son extrémité, qui représente environ 80 % de sa longueur totale;
- > Poche pointue renfermant les œufs sur le dos des femelles.



ORIGINE

Le cladocère épineux et la puce d'eau en hameçon sont originaires de la région de la mer du Nord et du centre de l'Europe et de l'Asie. Leur introduction en Amérique du Nord est attribuée aux eaux des ballasts des navires océaniques. Les deux espèces ont été observées une première fois dans le lac Ontario, le cladocère en 1982 et la puce d'eau en 1998. Elles se sont ensuite dispersées dans les eaux intérieures du nord-est américain, notamment les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le lac Champlain et, depuis 2019, la rivière Richelieu. Le cladocère épineux est également présent dans le lac Témiscamingue depuis 2018 et a été signalé dans le secteur du lac McConnell de la rivière des Outaouais en 2021.

HABITAT

Le cladocère épineux fréquente tous les types de plans d'eau (eaux douces et salées). Bien que préférant les grands lacs profonds avec des eaux tempérées et bien oxygénées, on le retrouve également dans des eaux plus faiblement oxygénées et riches en matières organiques. La puce d'eau en hameçon, quant à elle, tolère une vaste gamme de températures, de salinités et de profondeurs, même si elle préfère les eaux douces et de faible salinité. Elle peut migrer en profondeur le jour et remonter à la surface durant la nuit. Normalement, on l'observe dans les zones pélagiques loin des côtes, mais dans la rivière Richelieu, on la retrouve plutôt le long des rives.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le cladocère épineux et la puce d'eau en hameçon ressemblent à certaines espèces de cladocères indigènes, telles les daphnies. Cependant, le corps des daphnies a la forme d'une goutte qui peut mesurer jusqu'à 0,5 cm et une queue très courte ne représentant que le quart de sa longueur totale.



Daphnia longispina

CREVETTE ROUGE SANG

(*Hemimysis anomala*)

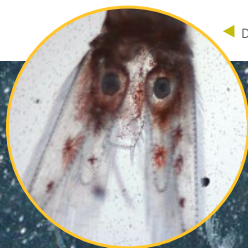


S. Pothoven GLERL ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Jusqu'à 1,7 cm pour la femelle et 1 cm pour le mâle;
- > Gros yeux noirs proéminents;
- > Queue carrée avec deux épines à l'extrémité;
- > Corps rouge ou orangé, en partie translucide et pigmenté de taches rouges; sa couleur varie en fonction de la lumière et de la température de l'eau.



◀ Department of Fisheries and Oceans Canada Bugwood.org

NOAA ▼



ORIGINE

La crevette rouge sang, aussi appelée mysidacé tacheté, est un petit crustacé qui provient des régions côtières des mers d'Europe centrale. Elle aurait d'abord été disséminée intentionnellement en Europe entre la fin des années 1940 et 1980 dans le but d'augmenter la productivité des poissons. Puis, sa dispersion se serait poursuivie par l'intermédiaire de l'eau des ballasts des navires océaniques. Elle se serait ainsi retrouvée dans tous les Grands Lacs en 2006 (sauf le lac Supérieur), dans le fleuve Saint-Laurent en 2008 et dans la rivière des Outaouais depuis 2019.

HABITAT

Bien qu'elle soit capable de tolérer les eaux saumâtres, la crevette rouge sang vit surtout en eaux douces, là où le courant est faible ou moyen. On la retrouve souvent près des quais, des navires et des structures maritimes, trouvant refuge dans des fonds parsemés de roches et de coquillages. Elle se déplace en essaim et peut bouger très rapidement lorsqu'elle est perturbée. Durant la journée, la crevette rouge sang migre en profondeur pour éviter la lumière et remonte la nuit vers la surface pour s'alimenter de larves d'insectes et de plancton.

ESPÈCES SEMBLABLES

La crevette rouge sang ressemble à une crevette indigène présente dans les Grands Lacs, la crevette marsupiale (*Mysis diluviana*). Cependant, la queue de la crevette marsupiale est fourchue. L'utilisation d'une loupe aide à voir cette différence.





CREVETTE TUEUSE
(*Dikerogammarus villosus*)

**PETITE CREVETTE
D'EAU DOUCE**
(*Echinogammarus ischnus*)



La crevette tueuse, que l'on appelle aussi gammare du Danube, et la petite crevette d'eau douce sont deux petits crustacés envahissants de la famille des gammars. Elles ont l'apparence de crevettes recourbées avec un corps comprimé latéralement.



CARACTÉRISTIQUES

Crevette tueuse

- > Jusqu'à 3 cm;
- > Deux paires d'antennes;
- > Queue en forme d'éventail;
- > Corps incurvé et semi-transparent, de couleur unie ou rayée.

Petite crevette d'eau douce

- > Moyenne de 1 cm;
- > Queue en forme de V;
- > Corps incurvé, semi-transparent.



ORIGINE

Ces deux espèces sont originaires du centre de l'Europe et de l'Asie. La crevette tueuse n'a pas encore été observée en Amérique du Nord. La petite crevette d'eau douce a été observée une première fois dans la rivière Détroit en 1994. Elle a été introduite par de l'eau des ballasts des navires océaniques. Depuis, elle s'est répandue par le biais des activités nautiques et de la pêche récréative dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

HABITAT

La crevette tueuse et la petite crevette d'eau douce sont des espèces qui se retrouvent dans les lacs et les rivières, là où le courant est faible ou moyen. Cependant, elles peuvent vivre aussi bien en eaux douces qu'en eaux saumâtres, car elles sont capables de tolérer d'importantes variations de température et de salinité du milieu. Elles colonisent généralement des fonds rocheux, graveleux ou parsemés de coquilles de mollusques qui leur permettent de s'abriter. On observe aussi la petite crevette d'eau douce sur des fonds sablonneux et argileux, à proximité de surfaces solides comme des quais ou des structures submergées.

ESPÈCES SEMBLABLES

La crevette tueuse et la petite crevette d'eau douce ressemblent à des gammars indigènes, notamment *Gammarus fasciatus*. Il est techniquement très difficile de les différencier sans l'aide d'un microscope et, généralement, seuls des experts sont capables de le faire.



ÉCREVISSE À TACHES ROUGES

(*Faxonius rusticus*)



Doug Watkinson MPO ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 7,5 cm et 13 cm;
- > Bandes noires au bout des pinces et espace de forme ovale au creux des pinces fermées;
- > Taches de couleur rouille de chaque côté de la carapace (près de la queue);
- > Couleur de la carapace entre le gris-bleu et le brun verdâtre foncé.

▼ Doug Watkinson MPO



ORIGINE

L'écrevisse à taches rouges est un crustacé d'eau douce ressemblant à un petit homard, qui appartient à l'ordre des décapodes (dix pattes). L'écrevisse à taches rouges provient du bassin de la rivière Ohio, aux États-Unis. On pense que cette espèce a été disséminée comme appât pour la pêche récréative ou par l'aquariophilie. Elle a été observée une première fois en Ontario au début des années 1960. Au Québec, elle était présente en Outaouais au début des années 2000. Depuis, elle est également observée dans les Laurentides et en Estrie.

HABITAT

Étant capable de s'adapter aux conditions de faibles ou de forts courants, l'écrevisse à taches rouges peut vivre aussi bien dans les étangs, les ruisseaux et les lacs que dans les rivières. Elle préfère les fonds parsemés de roches, de cailloux et d'objets qui forment des abris. On peut aussi l'observer sur des fonds sablonneux ou limoneux et dans les zones couvertes de plantes aquatiques. C'est une espèce qui tolère bien les grands écarts de température (0 °C à 39 °C).

ESPÈCES SEMBLABLES

Plusieurs espèces d'écrevisses se ressemblent et il est facile de confondre l'écrevisse à taches rouges avec d'autres espèces d'écrevisses indigènes. Elle ressemble notamment à l'écrevisse à pinces bleues (*Faxonius virilis*) et l'écrevisse à rostre caréné (*Faxonius propinquus*). Outre ses taches de couleur rouille, l'écrevisse à taches rouges se distingue en étant plus grosse que les autres et ses pinces possèdent des bandes noires à leur extrémité.

Écrevisse à pinces bleues



ÉCREVISSE MARBRÉE

(*Procambarus virginalis*)



C. Chucholl ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Taille maximale de 13 cm, généralement moins de 10 cm;
- > Pincés plutôt minces ou étroites, comme des griffes;
- > Marbrures brunes ou vertes sur la carapace, foncées en milieu naturel et plus claires chez les individus en captivité.

▼ Klaus Rudloff



ORIGINE

L'écrevisse marbrée est un crustacé d'eau douce qui ressemble à un petit homard et qui appartient à l'ordre des décapodes (dix pattes). L'écrevisse marbrée serait issue de l'accouplement en captivité de deux écrevisses des marécages. Elle n'est donc indigène à aucun territoire. Signalée une première fois en 1995, elle a été introduite intentionnellement à Madagascar pour l'alimentation. On la retrouve maintenant dans plusieurs pays d'Europe et au Japon. La situation est préoccupante car on trouve cette écrevisse dans les commerces (alimentation, appâts, aquariophilie). En Amérique du Nord, elle a été observée une première fois en milieu naturel en 2023, dans un étang en Ontario.

HABITAT

Comme l'écrevisse marbrée est capable de s'adapter à diverses conditions de courants (faibles ou forts), elle peut vivre dans les étangs, les ruisseaux, les lacs et même les rivières. La température d'eau optimale pour cette écrevisse est de 20 °C, mais l'espèce s'est maintenant adaptée aux eaux plus froides des zones tempérées. Hors de l'eau, l'écrevisse marbrée a la capacité de survivre à des conditions de sécheresse s'étirant jusqu'à trois jours.

ESPÈCES SEMBLABLES

Il est possible de confondre l'écrevisse marbrée avec des espèces indigènes comme l'écrevisse à épines (*Faxonius limosus*). Cependant, les marbrures sur la carapace de l'écrevisse marbrée permettent de la distinguer. Elle ressemble aussi à *Faxonius immunis*, une écrevisse indigène en Ontario, mais introduite au Québec.

▼ MAPAQ

Écrevisse à épines





MOULE ZÉBRÉE

(*Dreissena polymorpha*)



MOULE QUAGGA

(*Dreissena bugensis*)

La moule zébrée et la moule quagga sont deux bivalves d'eau douce qui se ressemblent, tant par leur morphologie qu'au point de vue écologique.



CARACTÉRISTIQUES

Moule zébrée

- > De forme triangulaire, elle repose sur son côté plat;
- > Entre 0,5 cm et 4 cm, moyenne de 2 cm à 2,5 cm;
- > De couleur variable, généralement brun foncé, avec des motifs en zigzag de couleur blanche ou jaunâtre.



Moule quagga

- > De forme arrondie, y compris sa face ventrale;
- > Jusqu'à 3 cm, moyenne de 2 cm;
- > Couleur plus pâle que la moule zébrée, avec des anneaux concentriques foncés.



ORIGINE

La moule zébrée et la moule quagga sont originaires des régions de la mer Caspienne et de la mer Noire. Ces bivalves ont été introduits dans les Grands Lacs par l'intermédiaire de l'eau des ballasts des navires océaniques, avant de se propager dans le fleuve Saint-Laurent à la fin des années 1980. Depuis 2017, la moule zébrée s'est propagée dans plusieurs lacs du Québec, probablement transportée par des activités nautiques.

HABITAT

La moule zébrée et la moule quagga vivent dans les milieux d'eau douce ou légèrement salée. On observe les deux espèces dans des habitats semblables, sur des fonds rocheux, sablonneux ou riches en végétaux aquatiques. La moule zébrée domine généralement les zones moins profondes (2 m à 12 m) où il y a parfois de forts courants, tandis que la moule quagga se trouve dans des eaux plus profondes (jusqu'à plus de 100 m), qui sont plus froides et très souvent plus calmes.

ESPÈCES SEMBLABLES

La moule zébrée et la moule quagga vivent dans les mêmes milieux que les moules d'eau douce indigènes, notamment les 23 espèces communément appelées mulettes dans les familles Unionidae et Margaritiferidae. On peut facilement les différencier car les mulettes sont trois à quatre fois plus grosses, leurs coquilles sont plus ovales et sont généralement de couleur verdâtre ou brun foncé, avec des anneaux de croissances visibles.

▼ Todd J. Morris



Moules envahissantes sur des mulettes

NASSE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

(*Potamopyrgus antipodarum*)



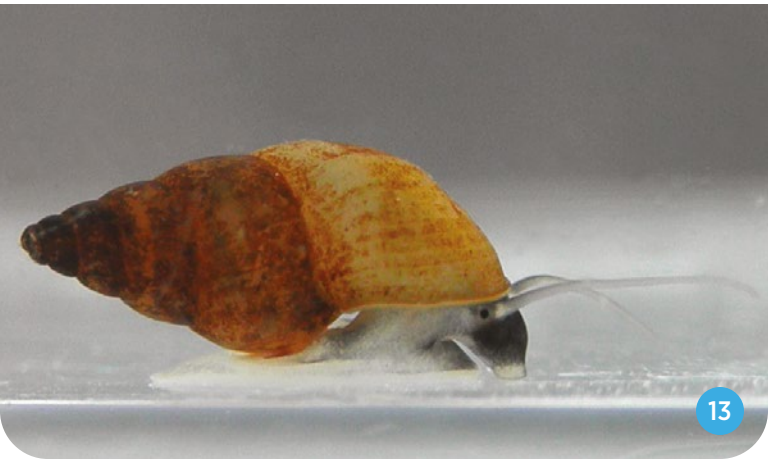
Ryan Utz Carnegie Museum of Natural History ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 0,5 cm et 0,7 cm;
- > Coquille mince et de forme variable, formée de cinq à sept tours s'enroulant vers la droite, séparés par des sutures profondes (lignes de contact entre les tours);
- > Couleur dans les teintes de bruns, clairs ou foncés.

▼ Michal Mañas



ORIGINE

La nasse de la Nouvelle-Zélande provient de la Nouvelle-Zélande et des îles environnantes. Signalé une première fois dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent en 1991, cet escargot d'eau douce aurait été introduit en Amérique du Nord par les activités d'aquariophilie. Après leur introduction, ils ont été disséminés par de nombreux vecteurs dont l'industrie des jardins d'eau, le trafic maritime, les activités nautiques et de pêche récréative.

HABITAT

La nasse de la Nouvelle-Zélande vit dans une variété de plans d'eau (étangs, marais, rivières, lacs et canaux d'irrigation), là où les fonds sont couverts de limon, d'argile, de sable, de gravier ou de grosses algues. Cet escargot vit principalement en zone littorale, mais il peut survivre jusqu'à 25 m de profondeur.

ESPÈCES SEMBLABLES

Plusieurs espèces d'escargots d'eau douce sont indigènes au Québec et, parfois, seuls des experts peuvent les différencier. La nasse de la Nouvelle-Zélande ressemble à *Potamopyrgus estuarinus* et *P. pupoides*, mais ces deux espèces d'escargots vivent en eaux saumâtres.

▼ Stephen Moore Manaaki Whenua – Landcare Research New Zealand

Potamopyrgus estuarinus





VIVIPARE CHINOISE
(*Cipangopaludina chinensis*)

VIVIPARE GÉORGIENNE
(*Viviparus georgianus*)



La vivipare chinoise et la vivipare géorgienne sont deux mollusques qui font partie de la classe des gastéropodes. Ces escargots d'eau douce auraient été introduits en Amérique du Nord par l'aquariophilie.



CARACTÉRISTIQUES

Vivipare chinoise

- > Entre 6,5 cm et 7 cm;
- > Coquille sphérique épaisse;
- > Enroulement de la coquille constitué de six à sept tours séparés par des sutures (lignes de contact entre les tours) proéminentes;
- > Couleur allant du vert olive au brun verdâtre ou brun rougeâtre.

Vivipare géorgienne

- > Entre 3,5 cm et 4 cm;
- > Coquille mince et sphérique qui s'enroule vers la droite avec des tours séparés par des sutures profondes;
- > Couleur du jaune au brun verdâtre et présentant des bandes spirales plus foncées.

▼ D. Boudreau Saint Mary's University

Severn Sound Environmental Association ▼



ORIGINE

Après leur introduction, ces mollusques ont été disséminés par de nombreux vecteurs dont l'industrie des jardins d'eau, les activités nautiques et la pêche récréative. La vivipare chinoise a été signalée une première fois dans la rivière Niagara en 1931, le lac Érié en 1940, et le lac Champlain en 2003. Depuis, elle est présente dans les régions du sud du Québec. La vivipare géorgienne a été observée au 19^e siècle dans les lacs Michigan et Érié, puis dans le Saint-Laurent en 1953. Depuis, elle a été observée en Outaouais, en Estrie et plus récemment au Bas-Saint-Laurent.

HABITAT

La vivipare chinoise et la vivipare géorgienne vivent dans une variété de plans d'eau (étangs, marais, rivières, lacs et canaux d'irrigation) dans les zones de moins de 3 m de profondeur, là où la circulation est lente et les fonds sont couverts de boue ou de limon. On les retrouve aussi dans des fonds de sable et de gravier. Ces escargots sont habituellement absents des grosses rivières avec de forts courants, bien que la vivipare géorgienne soit présente dans le fleuve Saint-Laurent.

ESPÈCES SEMBLABLES

Plusieurs espèces d'escargots d'eau douce sont indigènes au Québec et, parfois, seuls des experts sont capables de les différencier. Aussi, la vivipare chinoise ressemble beaucoup à *Cipangopaludina japonica*, un escargot introduit provenant de l'Asie de l'Est, mais dont la coquille est plus allongée. Cette dernière espèce est présente dans le lac Érié.

Cipangopaludina japonica

Carnegie Museum of Natural History ▶



CARPE DE ROSEAU

(*Ctenopharyngodon idella*)



Ryan Hagerty USFWS ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 50 cm et 90 cm, pouvant atteindre 130 cm;
- > Tête courte, pas de barbillons;
- > Nageoire dorsale courte et arrondie;
- > Corps long et élancé, couvert de grandes écailles aux bords foncés, donnant une apparence quadrillée;
- > Dos gris foncé, côtés blancs à jaunes avec un éclat légèrement doré, se fondant au blanc vers le ventre.

▼ Dan O'Keefe Michigan Sea Grant



ORIGINE

La carpe de roseau est originaire des rivières allant du Sud de la Russie au Nord du Vietnam. C'est l'une des quatre espèces de carpes envahissantes introduites en Amérique du Nord dans les années 1960 et 1970. L'évasion de spécimens de centres d'aquaculture, des relâchements intentionnels et les marchés de poissons vivants ont fait que ces carpes se sont retrouvées dans des cours d'eau du nord-est américain. Au Canada, la carpe de roseau a été capturée une première fois dans le lac Érié en 1985. Au Québec, il y a eu quelques observations depuis 2016 dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu.

HABITAT

La carpe de roseau préfère les grands plans d'eau où les courants sont faibles et les fonds sont recouverts d'herbiers, des grandes plantes aquatiques dont elle se nourrit à l'âge adulte. Elle vit près des berges dans des profondeurs d'eau de 3 m ou moins. Elle tolère une grande gamme de températures (0 °C à 38 °C) ainsi que de faibles concentrations d'oxygène.

ESPÈCES SEMBLABLES

La carpe de roseau ressemble à plusieurs espèces présentes dans nos plans d'eau, dont la ouitouche (*Semotilus corporalis*), la carpe commune (*Cyprinus carpio*), et une espèce en péril, le chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*). La ouitouche mesure entre 15 cm et 30 cm, ce qui la distingue de la carpe de roseau. La carpe commune possède une paire de barbillons près de la bouche et une longue nageoire dorsale. Le chevalier cuivré possède une bouche en suçoir pourvue de lèvres charnues, caractéristique unique aux chevaliers et aux meuniers qui sont souvent identifiés à tort comme des carpes.

▼ Marc Bourret

N. Vachon MELCCFP ▼



Ouitouche



Chevalier cuivré

CRAPET VERT

(*Lepomis cyanellus*)



S. Normand MELCCFP ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 12 cm et 20 cm;
- > Grande bouche qui se rend jusqu'au milieu de l'œil;
- > Lignes bleues iridescentes sur les joues et mouchetures bleues disposées en rangées sur le corps;
- > Opercule (recouvrant les branchies) de couleur noire, parfois entouré d'une bordure blanche ou orangée;
- > Nageoires dorsale et anale souvent marquées de taches noires à leur jonction avec le corps.

▼ Fredlyfish4



ORIGINE

Le crapet vert est un poisson d'eau douce originaire du centre et du Nord-Est des États-Unis. Il a été introduit dans de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe en lien avec l'aquaculture, l'aquariophilie et l'usage d'appâts vivants. Au Canada, le crapet vert est une espèce indigène de l'Ontario (bassins des Grands Lacs et de la baie d'Hudson), mais il est considéré comme étant non indigène partout ailleurs au pays. Il a été observé une première fois au Québec en 2007 dans la rivière Yamaska.

HABITAT

Le crapet vert vit dans les eaux calmes comme les étangs et les lacs peu profonds. On le retrouve aussi bien dans les eaux claires que dans les eaux turbides, étant souvent la seule espèce de crapet que l'on peut capturer dans des eaux boueuses.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le crapet vert peut être confondu avec d'autres espèces de crapets, dont le crapet-soleil (*Lepomis gibbosus*), très répandu au Québec, le crapet arlequin (*L. macrochirus*) et le crapet du Nord (*L. peltastes*), deux espèces rares dans les eaux québécoises, mais présentes au sud de l'Ontario. Le crapet du Nord est une espèce en péril dans les Grands Lacs et dans le haut du Saint-Laurent. Ces crapets se ressemblent quant à leur aspect général, mais ils diffèrent par la couleur de leur opercule.

▼ OFFLHD R. J. Eakins

OFFLHD R. J. Eakins ▼



Crapet du Nord



Crapet-soleil

GARDON ROUGE

(*Scardinius erythrophthalmus*)



Peter van der Sluijs ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 15 cm et 25 cm, jusqu'à 50 cm;
- > Petite bouche orientée vers le haut;
- > Nageoires de couleur brun-rouge à rouge vif;
- > Dos verdâtre doré, flancs jaune doré et ventre blanchâtre entièrement recouvert d'écailles.

▼ Robin Gáspárdy MPO



ORIGINE

Le gardon rouge, aussi appelé rotengle, est originaire de la région de l'Europe centrale. Observé une première fois aux États-Unis à la fin des années 1880, il aurait été disséminé accidentellement en Amérique du Nord par son utilisation comme poisson-appât pour la pêche et son élevage en aquaculture. Au Canada, il a été observé une première fois en 1990 dans la portion ontarienne du fleuve Saint-Laurent. L'espèce s'est ensuite propagée dans les lacs Saint-Pierre, Champlain, Ontario, Érié et Michigan ainsi que dans leurs bassins versants.

HABITAT

Le gardon rouge habite des milieux où les eaux sont calmes et les fonds sont recouverts d'une épaisse végétation aquatique (étangs, lacs, rivières). Il s'adapte à toutes sortes de conditions environnementales, modifiant son régime alimentaire en fonction des ressources disponibles. Comme ce poisson tolère des températures entre 10 °C et 22 °C, les températures froides de nos hivers sont vraisemblablement un facteur limitant pour son établissement dans nos eaux.

ESPÈCES SEMBLABLES

Au premier coup d'œil, le gardon rouge ressemble beaucoup au méné jaune (*Notemigonus crysoleucas*). Cependant, ce méné est plus petit (entre 8 cm à 12 cm, parfois 23 cm). Il n'a aucune écaille sur le ventre et ses nageoires sont habituellement de couleur jaune-verdâtre, pouvant devenir orange vif lors de la reproduction (mai à août). Une hybridation possible entre ces deux espèces inquiète les biologistes.

▼ OFFLHD R. J. Eakins



Méné jaune

GOBIE À TACHES NOIRES

(*Neogobius melanostomus*)



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 6 cm et 16 cm, jusqu'à 25 cm;
- > Yeux globuleux et proéminents;
- > Nageoires pelviennes soudées en forme de ventouse;
- > Tache noire bien visible sur la première nageoire dorsale;
- > Couleur brune, vert olive ou gris ardoise, avec des taches brun foncé.



▼ Dave Jude



ORIGINE

Le gobie à taches noires est un poisson originaire du centre de l'Europe et de l'Asie. Disséminé par de l'eau des ballasts des navires océaniques, il a été observé une première fois en Amérique du Nord en 1990, dans la rivière Sainte-Claire (Ontario). Il s'est rapidement propagé dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Capturé près de Québec en 1997, il est maintenant présent dans la rivière Richelieu.

HABITAT

Le gobie à taches noires est un poisson qui vit au fond des plans d'eau, surtout dans les rivières et les lacs, et qui est capable de supporter les eaux saumâtres. Il vit généralement près des rives, particulièrement dans les fonds rocaillieux qui lui offrent des abris, mais on le voit aussi sur des fonds sablonneux.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le gobie à taches noires ressemble à plusieurs autres poissons dans les eaux canadiennes, notamment le chabot de profondeur (*Myoxocephalus thompsonii*), une espèce indigène en péril. Toutefois, les chabots ont une peau lisse, sans écaille, pas de tache noire sur leur première nageoire dorsale et ont deux nageoires pelviennes distinctes. Le gobie à taches noires ressemble aussi à une autre espèce envahissante présente en Ontario et au Québec, le gobie à nez tubulaire (*Proterorhinus semilunaris*), aussi appelé gobie demi-lune. Il se distingue du gobie à taches noires par l'absence de tache noire sur la première nageoire dorsale et par ses narines en forme de tube, d'où son nom.

▼ Eric C. Maxwell



Gobie à nez tubulaire

POISSON ROUGE

(*Carassius auratus*)



Dat doris ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 13 cm et 25 cm, jusqu'à 50 cm;
- > Petite bouche, pas de barbillon;
- > Nageoire caudale (queue) fourchue;
- > Longue nageoire dorsale (2/3 du corps);
- > Coloration variable, de doré à vert olive en milieu naturel.

▼ OFFLHD R. J. Eakins



ORIGINE

Le poisson rouge, aussi appelé carassin ou poisson doré, est originaire du centre et de l'est de l'Asie. Ce poisson est arrivé au Québec vers la fin du 19^e siècle par l'aquariophilie et l'ornementation des jardins d'eau. C'est par la remise à l'eau accidentelle ou intentionnelle de poissons d'aquarium que le poisson rouge se serait retrouvé dans nos cours d'eau.

HABITAT

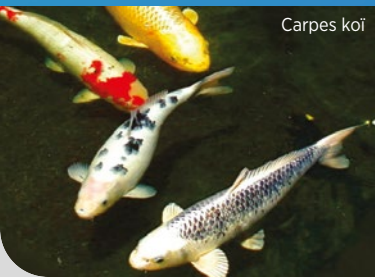
En milieu naturel, le poisson rouge habite les étangs, les rivières et les lacs où le courant est faible et la végétation aquatique abondante. Il tolère bien les eaux turbides (contenant des matières en suspension) avec de faibles concentrations d'oxygène. Il s'est adapté aux climats rigoureux et aux eaux froides, en se cachant dans la vase et réduisant sa consommation d'énergie pour survivre aux hivers canadiens.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le poisson rouge ressemble particulièrement à la carpe commune (*Cyprinus carpio*). Cependant, la carpe commune a une paire de barbillons de chaque côté de la bouche et peut mesurer de 45 cm à 100 cm. Le poisson rouge peut aussi ressembler aux carpes koï, une variété ornementale aux couleurs et motifs variés (or, orange, argent, blanc et noir). Toutefois, celles-ci ont une paire de barbillons au coin de la bouche, leur corps est plus allongé que celui du poisson rouge ou de la carpe commune et elles mesurent de 30 cm à 120 cm.

▼ Stan Shebs

MAPAQ ▼



Carpes koï



Carpe commune

POISSON À TÊTE DE SERPENT

(*Channa* sp., *Parachanna* sp.)



Brian Gratwicke ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Entre 17 cm et 180 cm, selon l'espèce;
- > Corps allongé et cylindrique;
- > Nageoires dorsale et anale très longues, nageoire caudale ronde et nageoire pelvienne près de la tête;
- > Petite tête couverte de grandes écailles;
- > Grande bouche dotée de nombreuses dents acérées;
- > Couleur dans les teintes de brun avec des motifs de type camouflage.

▼ George Berninger Jr.



ORIGINE

Il existe 29 espèces de poissons à tête de serpent et la grande majorité d'entre elles sont originaires du sud et de l'est de l'Asie. Aucune n'est présente au Canada. L'espèce la plus susceptible de s'adapter aux eaux canadiennes est le poisson à tête de serpent du Nord (*Channa argus*), car celui-ci résiste bien aux températures froides. Les deux vecteurs de propagation les plus probables de ces poissons sont les marchés d'alimentation et l'aquariophilie.

HABITAT

Les poissons à tête de serpent sont retrouvés dans des plans d'eau peu profonds (étangs et marais) avec des courants faibles, des concentrations faibles en oxygène et des fonds boueux recouverts de végétation aquatique. La plupart des espèces sont capables de supporter des températures allant de 0 °C à 30 °C.

ESPÈCES SEMBLABLES

Le poisson à tête de serpent du Nord peut être confondu avec deux poissons indigènes: le poisson-castor (*Amia calva*) et la lotte (*Lota lota*). Le poisson-castor n'a pas d'écaille sur sa tête massive, mais il a deux narines externes en forme de petits tubes et sa nageoire anale est courte. De son côté, la lotte possède un corps allongé, des écailles pratiquement indiscernables, deux nageoires dorsales (une courte et une longue) et un barbillon sous la mâchoire.

New York State DEC ▼

Poisson-castor



▼ MAPAQ

Lotte



TANCHE

(*Tinca tinca*)



Karelj ▲



CARACTÉRISTIQUES

- > Moyenne de 20 cm à 40 cm, jusqu'à 70 cm;
- > Corps recouvert de petites écailles ancrées dans une peau visqueuse;
- > Barbillon court unique de chaque côté de la bouche;
- > Nageoires arrondies et sans épine, de couleurs foncées;
- > Dos vert olive ou noir, flancs dorés et ventre blanc ou jaunâtre.

▼ Sunci Alviljas



ORIGINE

La tanche est un poisson originaire d'Europe et d'Asie. Au Québec, la tanche aurait été importée illégalement d'Allemagne en 1986 dans une pisciculture située en bordure de la rivière Richelieu. Des tanches se seraient échappées des étangs d'élevage en 1991, après une importante crue. Depuis 2001, l'espèce avait progressé vers le lac Champlain, le fleuve Saint-Laurent et plusieurs de ses tributaires, jusqu'au lac Ontario.

HABITAT

La tanche peut vivre dans différents milieux aquatiques, y compris dans des eaux calmes faiblement oxygénées. Elle vit souvent dans des milieux où le fond est vaseux et recouvert de végétation aquatique tels les marais, les étangs, les lacs et les rivières où le courant est faible. Cette tolérance à de telles conditions lui permet de coloniser des endroits trop hostiles pour la plupart des autres espèces.

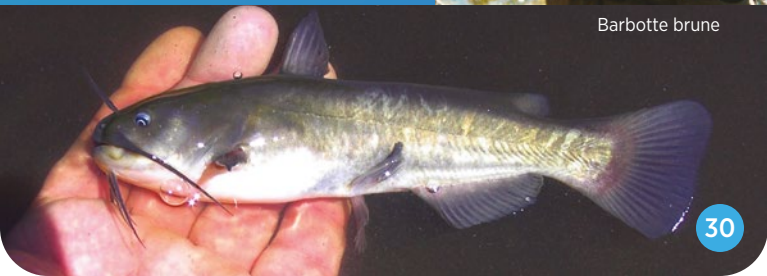
ESPÈCES SEMBLABLES

La tanche possède certaines ressemblances avec la barbotte brune (*Ameiurus nebulosus*). Cependant, la barbotte brune n'a pas d'écaïlle et a quatre paires de barbillons plutôt qu'une seule pour la tanche. La carpe commune (*Cyprinus carpio*) ressemble aussi à la tanche, mais la carpe possède de plus grandes écailles, deux paires de barbillons et une très longue nageoire dorsale (2/3 du dos) précédée d'une seule épine.



▼ OFFLHD R. J. Eakins ▼

Barbotte brune





LAVEZ



VIDEZ



SÉCHEZ

ARRÊTEZ

**LES ENVAHISSEURS
AQUATIQUES**



Pour en savoir plus :
qc.dfo-mpo.gc.ca/fr/especes-aquatiques-envahissantes

Pêches et Océans Canada
© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

Fs23-644/2024F-PDF
978-0-660-69321-7

Mars 2024

This publication is also available in English.



QUE FAIRE SI VOUS DÉCOUVREZ DES ESPÈCES ENVAHISSANTES?

1. Tentez de les identifier;
2. Prenez des photos, notez l'endroit (coordonnées GPS), le nombre d'individus (si possible) et la date de l'observation;
3. Signalez toute observation d'espèces aquatiques envahissantes à Pêches et Océans Canada :

dfo.queais-aeaque.mpo@dfo-mpo.gc.ca

1-877-722-4828